

## PROJET DE BUDGET 2024 DE LA MUNICIPALITE DE SION

### PROPOSITIONS D'AMENDEMENT

#### Dicastère 1 : Administration générale & Finances

#### Dicastère 2 : Economie & Tourisme

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
No 2 Fonct.	260.3010 p.63	Traitements du personnel administratif et d'exploitation	276'000	416'000	+140'000.-	Cet amendement vise à financer l'internalisation d'un poste de délégué à l'énergie afin d'accompagner la transition énergétique.	PS	<p>COGEST CEU Quel serait le bonus d'avoir qlq à l'interne ? Martigny, Sierre ou Conthey ont un délégué à l'énergie et ce système fonctionne. Cependant, avec un poste externe, il peut y avoir plus de souplesse dans les moyens engagés et des liens avec les différents métiers. OIKEN rend un service qui est satisfaisant. En conclusion, il vaut peut-être attendre quelque temps et voir si le système mis en place par la Ville fonctionne (mis en place en avril 2023)</p> <p>non : 8 oui : 2</p>	OUI

<b>No 3 Fonct.</b>	264.3130 p.65	Prestations de services de tiers	415'000	275'000	-140'000.-	Compensation de l'amendement de +140'000.- à la rubrique 260.2010 en raison de l'internalisation du poste de délégué à l'énergie.	PS	COGEST CEU lié à l'amendement précédent donc pas de débat	OUI
<b>No 4 Fonct.</b>	264.3130 p.65	Prestations de service de tiers	415'000	440'000	+25'000.-	Cette somme devra être consacrée au renforcement auprès de la population de la communication sur les énergies renouvelables et l'importance de respecter une certaine sobriété énergétique.	Les Verts	COGEST CEU La Ville met déjà en place cette communication. Le budget a été augmenté, un nouveau règlement mis en place. Mandat confié à OIKEN (mesures d'accompagnement). La communication doit être faite sur Sion21. On compte sur la Municipalité pour communiquer sur les subventions. Éventuellement revenir sur cet amendement pour budget 2025. Oui : 3 Non : 7	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil général

### Dicastère 3 : Education & Culture

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
No 7 Inv.	308.5040 p.207	Terrains bâtis  Centre scolaire du Sacré-Coeur	400'000.-	480'000.-	+80'000.-	<p>En août 2023, les élèves ont dû débiter leur année scolaire sous un soleil de plomb et une chaleur étouffante.</p> <p>Certaines cours d'école de la ville, notamment celle du Sacré-Cœur et du Vieux-Moulin, sont entièrement recouvertes de bitume et n'ont pratiquement pas d'arborisation.</p> <p>En ce qui concerne la cour du Sacré-Cœur, est-ce bien raisonnable d'envisager le début des travaux de l'Ancien Hôpital pour la réaménager ?</p> <p>Attendre des années semble absolument injuste pour nos jeunes élèves...</p> <p>Pour leur confort et surtout leur santé, nous proposons, à l'image de ce qui a été fait sur la place de la Planta, d'aménager provisoirement dans cette cour d'école un ou plusieurs espaces verts arborisés à même de les protéger contre les canicules.</p>	Les Verts	<p>COGEST CEU CSC</p> <p>Pas d'utilité pour l'instant, car des travaux vont débiter pour l'ancien hôpital.</p> <p>Constat : peu de réalisations concrètes. Au moins donner un message, mais il ne faut pas se restreindre à la cour du Sacré-Cœur. Des projets éphémères peuvent aussi devenir pérennes.</p> <p>1 abst. 8 oui 1 non</p>	OUI

### Dicastère 4 : Affaires sociales

### Dicastère 5 : Sécurité publique

## Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
<b>No 10 Fonct.</b>	600.3141 p.123	Entretien des routes / voies de communication	1'275'000	1'175'000	-100'000.-	Le service est incapable de fournir les indications quant aux travaux prévus en 2024, la réponse à la CEU était qu'ils utiliseraient le budget mis à disposition.	Le Centre	COGEST CEU Revenir au budget 2023. Manque de précision dans les travaux planifiés. Risque d'avoir des crédits supp. et manque de moyens pour terminer les travaux entrepris. 2 abst. 1 non 7 oui	OUI
<b>No 11 Fonct.</b>	603.3140 p.128	Entretien des terrains	160'000	85'000	-75'000.-	Dans cette période difficile au vu de l'augmentation globale des prix, nous estimons que le montant prévu pour les « sonneurs à ventre jaune » n'est pas opportun et pourrait être mieux utilisé, par ex. pour venir en aide à nos concitoyens en difficulté !	Le Centre	COGEST CEU Quelle est l'urgence de tels aménagements qui de plus engendrent des frais annuels d'entretien. Le site est-il bien choisi ? A la place cette somme pourrait permettre de végétaliser les zones urbaines. Il manque des infos sur le projet. 1 abst. 2 non 7 oui	OUI
<b>No 12 Inv.</b>	600.5010 p.223	Pistes cyclables	650'000	400'000	-250'000.-	Montant similaire aux exercices précédents	UDC	COGEST CEU	OUI

								Il manque encore des liaisons entre les aménagements existants.	
								9 non 1 oui	
<b>No 13 Inv.</b>	601.5060 p.224	Biens mobiliers	400'000	200'000	-200'000.-	Le renouvellement du parc véhicule a été largement commenté lors de l'exercice précédent.	Boand Vincent	COGEST CEU Le budget précédent était de 460'000 frs. 10 non	OUI

**Dicastère 7 : Bâtiments et constructions**

**Dicastère 8 : Urbanisme & Mobilité**

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
<b>No 14 Fonct.</b>	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	6'640'000	6'890'000	+250'000.-	La cadence de la partie de la ligne de bus BS11 Gare – SUVA a été portée il y a quelque temps déjà à dix minutes lors des heures de pointe. Cette décision a renforcé nettement la fréquentation sur ce parcours. Vu le succès rencontré, il est temps d'adopter la même cadence pour la deuxième partie de cette ligne reliant la Gare à la Garenne.	Les Verts	COGEST CEU CSC Montant selon une étude demandée à Carpostal. Les nouveaux horaires vont être mis en place en décembre 2023. Cadence prévue à 20 min Postulat possible : étude sur la relation entre population et augmentation des cadences. 1 abs. 6 non 3 oui	OUI

<b>No 15 Fonct.</b>	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	6'640'000	6'840'000	+200'000.-	Il est nécessaire de créer une offre de bus du soir pertinente sur l'ensemble du territoire, pour les fins de semaine (jeudis, vendredis et samedis) et augmenter la cadence des lignes qui n'ont pas une cadence régulière.	PS	COGEST CEU CSC Suivre l'exemple actuel avec bus vendredis et samedis sur les lignes fréquentées. Offrir aussi le jeudi. Les bus sédunois du soir ont été mis en place dans l'année (avant le chgt d'horaire). Il faut reconnaître que la Ville a déjà fait un effort. Est-ce qu'un agenda est prévu pour aller vers des lignes au ¼ d'heures ? 7 non 3 oui	OUI
<b>No 16 Fonct.</b>	860.3132 p.165	Honoraires experts et spécialistes	310'000	110'000	-200'000.-	Le budget dédié aux études sur le développement de l'aéroport doit être réduit considérant sa future cantonalisation.	PS	COGEST CEU Projets en cours auxquels la Ville participe et qui sont nécessaires voire même obligatoires. Les pourparlers avec le canton sont en cours. 2 abs. 7 non 1 oui	OUI
<b>No 17 Inv.</b>	852.5040 p. 239	Terrains bâties Aménagements espaces publics	4'200'000	4'250'000	+50'000.-	Cet amendement vise à compléter l'aménagement des espaces publics par des démarches participatives afin d'impliquer les Sédunois-es dans l'évolution de leur ville et de leur proposer des aménagements au plus proches de leurs attentes.	PS	COGEST CEU CSC Suite à la réponse du postulat de budget participatif (09.23). La Ville a proposé de déléguer aux maisons de quartier cette démarche participative. Intéresser	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil Général

								les citoyens au développement de projets par forcément liés aux quartiers. Inclure ce montant dans un projet existant. 6 non 3 oui	
<b>No 18 Inv.</b>	856.5060 p.240	Biens mobiliers Agglo Valais central – abribus + parcs à vélos	150'000	250'000	+100'000.-	Nécessité de protéger les usagers des transports publics des intempéries et en particulier des canicules de plus en plus fréquentes. L'abribus de l'hôpital, par exemple, ainsi que celui jouxtant l'aéroport sont signalés par de simples panneaux. Il est donc grand temps d'en aménager un dans chacun de ces arrêts. Les montants facturés pour un abribus varient de 7'000 frs à 50'000 frs selon le confort envisagé.	Les Verts	COGEST CEU CSC Est-ce que des abris ne sont pas prévus ? permettent de mieux repérer les arrêts. 5 abst. 4 oui	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil général

**Dicastère 9 : Sport, jeunesse & loisirs**

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
<b>No 19 Fonct.</b>	900.3636 p.176	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	288'000	278'000	-10'000.-	Le rallye du Valais ne stationnant plus sur Sion, il ne nous semble plus opportun de soutenir cette manifestation !	Le Centre	<p>COGEST CEU</p> <p>Pas de retombées pour la commune. Par équité pour les associations/manifestations qui doivent déposer un dossier. Selon la réponse du Président : pas de connaissance du planning du Rallye. Une demande de financement peut toujours être faite plus tard.</p> <p>1 abst. 8 oui</p>	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil général